

MANAKABALEM

Association à but non lucratif inscrite au registre des associations du tribunal d'instance de Colmar
Volume 74 Folio n°66

Assemblée générale ordinaire

Samedi 29 juillet 2023

18 heures par visioconférence

Membres présents : Monsieur Eric GERBER président, Madame Corinne OSTERTAG vice-présidente, Mesdames Pascale AUBRY et Fernande ZEMB, membres, Monsieur Robert Kohler trésorier.

Ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport financier
- Quitus au président et au bureau pour sa gestion
- Composition du bureau
- Divers

L'assemblée générale ordinaire est ouverte par le président à 18 heures.

Rapport moral

Nous clôturons au 31 décembre 2022 notre troisième exercice social.

Monsieur Éric GERBER rappelle historique de l'association et relate les différentes étapes de la construction d'une chapelle faisant aussi office de centre de secours sur la commune de Samara.

Un programme de soutien scolaire a été initié au bénéfice de plusieurs collégiens et lycéens. Les aides financières versées à ces personnes permettent d'assurer et surtout de poursuivre leur scolarité (frais de déplacement, livres et fournitures scolaires...). De plus amples informations à ce sujet figurent sur notre site Internet. Il faut préciser que des donations régulières, sous la forme de parrainage d'enfants, financent intégralement cette action.

Le président rappelle également le déroulement d'activités de soutien scolaire, toutes les semaines, par des adolescents au bénéfice des enfants de l'ensemble du secteur géographique. Une belle dynamique se crée actuellement dans ce lieu et de belles perspectives d'entraide sociale se confirment

dans un pays particulièrement touché par la crise économique et sanitaire où les conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles chaque jour.

Depuis la création de l'association, nous avons envoyé aux Philippines un montant de 71 650 €, principalement investis dans la construction de la chapelle centre de secours.

C'est toujours le Pasteur Samuel Doctolero et de son épouse de l'église *Jésus Lord of Freedom* qui demeure notre interlocuteur sur place et qui nous rend régulièrement compte de l'utilisation des fonds qui lui sont adressés.

Ce point est adopté à l'unanimité par l'ensemble des membres présents.

Rapport financier

Le trésorier présente les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 qui font état de 18.470,79 € de dons perçus par notre association, ainsi que de 20.533 € de charges de gestion dont la totalité a été affectée à des actions de solidarité aux Philippines.

Le résultat déficitaire s'élève à 2.062,21 € pour cet exercice qui est affecté au compte report à nouveau.

Ce point est adopté à l'unanimité par l'ensemble des membres présents.

Quitus au Président et au bureau pour sa gestion

Après avoir entendu le rapport moral ainsi que le rapport financier, les membres présents donnent quitus au président et au bureau pour sa gestion.

Composition du bureau

Le bureau est reconduit dans ses fonctions pour une nouvelle année, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire de l'association.

Divers

Le président remercie très chaleureusement l'ensemble des donateurs.

Des séjours sont programmés début d'année 2024 aux Philippines afin de développer notre activité sur place, mais également de s'assurer du bon déroulement de l'ensemble des opérations que nous soutenons.

Le site Internet - www.manakabalem.fr - permet aux donateurs de suivre nos actions de solidarité.

Dans un but de totale transparence, les comptes-rendus de l'assemblée générale sont publiés sur notre site Internet de même que notre bilan financier. Le président reste également à la disposition de toutes personnes souhaitant obtenir des informations complémentaires.

L'assemblée générale est clôturée par le président à 18h45.